



Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux

Première session

Genève, 5 septembre 2011

Rapport du Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux sur sa première session

Table des matières

| | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|---|--------------------|-------------|
| I. Participation | 1–5 | 3 |
| II. Introduction (point 1 de l'ordre du jour) | 6–8 | 3 |
| III. Élection du bureau (point 2 de l'ordre du jour) | 9 | 4 |
| IV. Adoption de l'ordre du jour (point 3 de l'ordre du jour) | 10 | 4 |
| V. Changements climatiques et réseaux de transport internationaux: aperçu des principaux sujets de préoccupation et considérations (point 4 de l'ordre du jour) .. | 11–12 | 4 |
| VI. Programme de travail (point 5 de l'ordre du jour) | 13 | 4 |
| VII. Partenaires et contributions attendues (point 6 de l'ordre du jour) | 14–15 | 4 |
| VIII. Conférence internationale sur les effets des changements climatiques sur les réseaux de transport internationaux et les besoins correspondants en matière d'adaptation (point 7 de l'ordre du jour) | 16–17 | 5 |
| IX. Débat préliminaire sur la structure du rapport final du Groupe d'experts (point 8 de l'ordre du jour) | | 6 |
| X. Débat préliminaire sur la structure du rapport final du Groupe d'experts (point 8 de l'ordre du jour) | | 6 |

| | | |
|--------|---|---|
| XI. | Date et lieu de la prochaine réunion (point 10 de l'ordre du jour) | 6 |
| XII. | Adoption du rapport | 6 |
| Annexe | | |
| | Programme de travail et mandat du Groupe d'experts de la CEE chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux | 7 |

I. Participation

1. Le Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux (ci-après, le Groupe) a tenu sa première session le 5 septembre 2011. Y ont participé des représentants des États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) ci-après: Allemagne, Azerbaïdjan, Bélarus, Chypre, Fédération de Russie, France, Grèce, Lituanie, Ouzbékistan, Pologne, République tchèque, Serbie, Slovaquie, Suède et Turquie.
2. Des représentants de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) y ont également participé. Les projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen de la CEE étaient aussi représentés.
3. L'organisation intergouvernementale ci-après était aussi représentée: Communauté économique eurasiatique (EurAsEC).
4. Des membres des organisations non gouvernementales (ONG) dont les noms suivent étaient également présents: Fédération routière internationale (FRI), Union internationale des chemins de fer (UIC) et Union internationale des transports routiers.
5. Des représentants des organismes ou institutions dont les noms suivent ont participé à la réunion à l'invitation du secrétariat: Attica Tollway Operations Authority, Birmingham Centre for Railway Research and Education, National Technical University of Athens, Swiss Re Europe S.A. et University of Birmingham.

II. Introduction (point 1 de l'ordre du jour)

Documentation: ECE/TRANS/WP.5/2010/3; ECE/TRANS/WP.5/48; ECE/TRANS/221; ECE/EX/2011/L.11.

6. Après avoir souhaité la bienvenue aux membres du Groupe, la Directrice de la Division des transports a insisté sur le fait que les changements climatiques et tous leurs effets néfastes constituaient l'un des plus grands problèmes d'ordre social et environnemental auxquels l'économie mondiale était confrontée et l'une des priorités de l'ONU. Elle a appelé l'attention sur certaines des contributions importantes et des activités en cours du Comité des transports intérieurs et de ses organes subsidiaires dans le domaine des changements climatiques et des transports, et a souligné le fait que, globalement, on s'était moins attaché aux mesures d'adaptation que de réduction et que les décideurs et les parties prenantes devraient impérativement concentrer aussi leurs efforts sur l'adaptation.
7. Le secrétariat a informé le Groupe des résultats de l'atelier commun de la CEE et de la CNUCED sur le thème «Effets des changements climatiques sur les réseaux de transport internationaux», qui s'est tenu sous les auspices du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) en septembre 2010, et en vue duquel les secrétariats de la CEE et de la CNUCED avaient élaboré, pour servir de référence, le document paru sous la cote ECE/TRANS/WP.5/2010/3.
8. Le Groupe a noté que l'atelier susmentionné avait permis de sensibiliser les participants aux grands enjeux auxquels étaient confrontés les réseaux de transport internationaux du fait des changements climatiques et des besoins correspondants en matière d'adaptation. Il était également ressorti de l'atelier qu'il était urgent d'élaborer des mesures appropriées, ainsi que d'échanger des informations sur les bonnes pratiques. À l'évidence, il serait opportun de créer un groupe d'experts chargé d'étudier la question.

III. Élection du Bureau (point 2 de l'ordre du jour)

9. Le Groupe a élu son Bureau, à savoir M. Jerzy Kleniewski (Pologne) Président et M. André Leuxe (France) Vice-Président, pour la durée de son mandat.

IV. Adoption de l'ordre du jour (point 3 de l'ordre du jour)

Documentation: ECE/TRANS/WP.5/GE.3/1 et Add.1.

10. Le Groupe a adopté l'ordre du jour tel qu'il figure dans les documents ECE/TRANS/WP.5/GE.3/1 et Add.1.

V. Changements climatiques et réseaux de transport internationaux: aperçu des principaux sujets de préoccupation et considérations (point 4 de l'ordre du jour)

Documentation: Document informel n° 1.

11. Le Groupe a examiné le document informel n° 1 ainsi que les informations complémentaires fournies par le secrétariat sur les principales questions et préoccupations liées aux effets des changements climatiques sur les réseaux de transport intérieur internationaux et les besoins correspondants en matière d'adaptation pour les différents modes de transport.

12. Le Groupe a noté que diverses parties prenantes élaboraient des initiatives et a demandé à ses membres de communiquer toute information pertinente au secrétariat.

VI. Programme de travail (point 5 de l'ordre du jour)

Documentation: ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2011/1.

13. Le Groupe a étudié le document ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2011/1 établi par le secrétariat et contenant son projet de programme de travail ainsi que les activités programmées. Il a approuvé son programme de travail (ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2011/1) tel que modifié et a demandé au secrétariat d'en établir un nouveau, plus détaillé, à partir des résultats des débats et des recommandations formulées au cours de la présente réunion, qu'il étudierait à sa prochaine session. Le programme de travail approuvé est annexé au présent document.

VII. Partenaires et contributions attendues (point 6 de l'ordre du jour)

14. Le Groupe a abordé la question de partenaires potentiels pour ses travaux et les possibilités de collaboration avec d'autres organes des Nations Unies, des gouvernements, des organisations internationales et régionales, des ONG, les milieux universitaires et le secteur privé, ainsi que les moyens d'obtenir un soutien financier. Il a aussi noté que certains pays prenaient des initiatives en faveur de mesures orientées vers l'action qui pourraient lui être utiles pour ses travaux.

15. Sachant que les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements sur les réseaux de transport internationaux constituent une question de portée mondiale préoccupant l'ensemble des pays et non les seuls États membres de la CEE, et conscient du caractère unique des travaux qu'il mène et de l'importance des enjeux, le Groupe a invité:

- Le secrétariat de la CNUCED et ses États membres à jouer un rôle actif dans ses travaux afin de leur donner une dimension mondiale, ainsi qu'à faire plus de propositions et à mettre en commun les meilleures pratiques susceptibles d'améliorer et de maximiser les résultats escomptés des travaux du Groupe tout en faisant bénéficier un plus grand nombre d'États Membres de l'ONU des avantages escomptés;
- D'autres commissions régionales des Nations Unies à envisager de participer activement à ses travaux en étroite coopération avec le secrétariat de la CEE;
- Les comités directeurs des projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen et le secrétariat de la CEE à étudier des moyens concrets de garantir les interactions fonctionnelles de ces deux projets avec ses travaux pour mettre en place des activités conjointes, élaborer des études et organiser des événements conjoints de promotion des objectifs communs dans l'intérêt des projets et des États membres qui y participent;
- Les gouvernements, les organisations gouvernementales internationales et les ONG, les institutions financières internationales, les entreprises et les donateurs à envisager de cofinancer les activités relevant de projets futurs qui pourraient être proposées par le Groupe;
- Le secrétariat à étudier les modalités lui permettant de synchroniser ses travaux avec d'autres activités mises en œuvre dans ce domaine dans le cadre de l'ONU ou de tirer profit de ces activités, en particulier les processus et mécanismes établis dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques;
- Le secrétariat à réfléchir à la possibilité de coopérer avec la Commission du développement durable (CDD), l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et la Commission européenne.

VIII. Conférence internationale sur les effets des changements climatiques sur les réseaux de transport internationaux et les besoins correspondants en matière d'adaptation (point 7 de l'ordre du jour)

Documentation: ECE/TRANS/WP.5/48 et annexe.

16. Le Groupe a noté que le WP.5, à sa vingt-troisième session, avait proposé d'organiser une conférence sur l'adaptation des réseaux de transport aux changements climatiques. Il a également noté que l'Association hellénique des Chambres de transport avait indiqué au WP.5 que si aucun gouvernement ne manifestait son intérêt, les Chambres de commerce et d'industrie grecques seraient disposées à envisager d'accueillir une telle conférence.

17. Le Groupe a remercié les Chambres de commerce et d'industrie grecques d'envisager d'accueillir une conférence internationale CEE-CNUCED en 2012 si aucun gouvernement ne manifestait son intérêt, leur a demandé de l'informer des possibilités de concrétiser ce projet et a prié le secrétariat, en collaboration étroite avec d'autres

partenaires et parties prenantes éminentes, d'étudier les moyens de financer l'organisation de cette conférence.

IX. Débat préliminaire sur la structure du rapport final du Groupe d'experts (point 8 de l'ordre du jour)

18. Le Groupe a procédé à un échange de vues sur la structure possible de son rapport final, notamment les recommandations et propositions à adresser aux membres de la CEE en vue de les aider à mieux adapter les réseaux de transport internationaux aux changements climatiques dans des domaines tels que l'infrastructure, les méthodes d'évaluation des risques, l'évaluation des mesures d'adaptation, la gestion des risques, les outils de formation et les échanges transfrontières d'informations entre les autorités nationales chargées des transports.

19. Le Groupe a noté que le rapport pourrait contenir une liste des organismes responsables des questions connexes au niveau national. Il a également pris note du fait que le secrétariat avait pris l'initiative d'engager un consultant pour aider le Groupe.

20. Le Groupe s'est félicité de l'initiative du secrétariat d'engager un consultant pour l'aider dans ses travaux et l'en a remercié.

21. À l'issue du premier échange de vues sur la structure que pourrait avoir son rapport final, le Groupe a demandé au secrétariat, avec l'aide du consultant, d'établir un plan d'ensemble de ce rapport, qu'il examinerait à sa prochaine session.

X. Questions diverses (point 9 de l'ordre du jour)

22. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

XI. Date et lieu de la prochaine réunion (point 10 de l'ordre du jour)

23. La deuxième session du Groupe d'experts devrait en principe se tenir à Genève, le 8 novembre 2011.

XII. Adoption du rapport

24. Le Groupe a adopté la liste des principales décisions prises à sa première session et a demandé au secrétariat et au Président d'établir le rapport complet à diffuser aux membres du Groupe afin qu'ils formulent des observations sur les points autres que ceux contenus dans la liste.

25. Le Groupe a prié le Président d'informer les participants de la vingt-quatrième session du WP.5 des résultats de la présente réunion.

Annexe

Programme de travail et mandat du Groupe d'experts de la CEE chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux

I. Programme de travail

A. Objectifs

1. Conformément à son mandat, le Groupe d'experts devrait mener à bien ses travaux en l'espace de deux ans et présenter un rapport complet sur ses réalisations qui contiendra des recommandations orientées vers l'action visant à améliorer la viabilité à long terme des transports internationaux et à recenser les meilleurs exemples de politiques nationales pour remédier à la vulnérabilité des réseaux de transport dans les États membres, notamment les pays en développement et sans littoral, ainsi que les petits États insulaires.
2. Le Groupe d'experts devrait contribuer à:
 - a) Identifier les effets potentiels des changements climatiques sur les infrastructures de transport, notamment les ports et leurs liaisons avec l'arrière-pays, ainsi que sur les services et réseaux de transport qui composent l'ensemble de la chaîne logistique, y compris leur type, leur ampleur et leur répartition selon les régions et les modes de transport;
 - b) Déterminer les coûts des effets des changements climatiques sur les réseaux de transport intérieurs internationaux, y compris les incidences économiques et sociales plus larges sur le commerce et le développement dans les pays touchés, et recenser les mesures d'adaptation correspondantes à prendre;
 - c) Recenser les meilleures pratiques concernant les politiques nationales, la gestion des risques et les stratégies permettant de renforcer la résilience des réseaux de transport internationaux en modifiant la conception des infrastructures et la planification et la gestion de leur exploitation, compte tenu des risques et des facteurs de vulnérabilité spécifiques.

B. Activités

3. Le Groupe d'experts réalisera les tâches principales suivantes, qui sont définies dans son mandat et seront précisées, si nécessaire, tout au long de son travail, avec l'aide du secrétariat:
 - a) Adopter son plan de travail (objectifs, activités, calendrier);
 - b) Faire le point sur les données et analyses disponibles concernant les effets des changements climatiques sur les réseaux de transport internationaux dans la région de la CEE et au-delà;
 - c) Rassembler des informations sur toutes les initiatives pertinentes en matière de planification, de gestion, d'organisation ou d'une autre nature visant à adapter les réseaux de transport aux changements climatiques;

d) Formuler, de manière concertée, des recommandations ou propositions à l'intention des gouvernements des États membres, l'objectif étant de mieux adapter les réseaux de transport aux changements climatiques dans des domaines tels que l'infrastructure et les accords existant s'y rapportant, les méthodes d'évaluation des risques, l'évaluation des mesures d'adaptation, la gestion des risques, les outils de formation et les échanges transfrontières d'informations entre les autorités nationales chargées des transports, etc.;

e) Organiser une conférence internationale sur l'adaptation des réseaux de transport aux changements climatiques afin de sensibiliser la communauté internationale à la question et contribuer aux travaux de la conférence;

f) Établir et présenter un rapport final sur ses travaux;

g) Faire des propositions concernant les domaines d'activité connexes de l'organe dont il relève, à savoir le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5).

4. Ce faisant, le Groupe d'experts s'attachera aussi à:

a) Réfléchir à la portée géographique de ses travaux, étant donné que, conformément à son mandat, le Groupe d'experts peut étudier les effets des changements climatiques et les besoins d'adaptation pour les réseaux de transport internationaux dans la région de la CEE et au-delà;

b) Chercher des partenaires potentiels dans les secteurs public et privé et aux échelons national, régional et international avec lesquels le Groupe d'experts pourrait souhaiter collaborer dans le cadre de ses travaux, le but étant non seulement d'informer et d'échanger des meilleures pratiques mais aussi d'assurer le financement de ses activités au moyen de ressources extrabudgétaires;

c) Trouver des méthodes adaptées pour la collecte et la diffusion d'informations pertinentes, à savoir réaliser des études, distribuer des questionnaires, tirer parti des études et des stratégies nationales existantes, recenser les meilleures pratiques en matière de gestion des risques et de financement des mesures d'adaptation, etc.;

d) Recenser toutes les données (y compris des données géologiques ou météorologiques précises) dont le Groupe d'experts pourrait avoir besoin concernant les régions ou pays qui sont les plus susceptibles d'être touchés, qui sont particulièrement vulnérables ou dont les réseaux de transport subissent déjà les effets des changements climatiques;

e) Dresser une liste des organismes responsables des questions connexes au niveau national.

C. Calendrier

5. À sa première session, le 5 septembre 2011, le Groupe d'experts examinera le calendrier de ses activités, qui est prévu comme suit:

| <i>Session</i> | <i>Date</i> |
|-------------------|------------------------|
| Première session | 5 septembre 2011 |
| Deuxième session | 8 novembre 2011 |
| Troisième session | Mai 2012 (à confirmer) |

| <i>Session</i> | <i>Date</i> |
|---|--------------------|
| Conférence internationale sur l'adaptation des réseaux de transport aux changements climatiques | À confirmer (2012) |
| Quatrième session | 3 septembre 2012 |
| Cinquième session | 7 décembre 2012 |

II. Mandat

6. Le mandat du Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux de transport internationaux a d'abord été exposé dans l'annexe II du document ECE/TRANS/WP.5/2010/3, puis affiné et adopté par le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports à sa vingt-troisième session (Genève, 7 et 8 septembre 2010), comme indiqué dans le rapport publié sous la cote ECE/TRANS/WP.5/48, entériné par le Comité des transports intérieurs à sa soixante-treizième session (1^{er}-3 mars 2011) et approuvé par le Comité exécutif de la CEE le 10 mai 2011.
